

PLÉRIN n°24		ÉTAT des INFORMATIONS et des RÉFLEXIONS					
Nom du site	Surface	Qualité et spécificité	Nature du site (L. 146.6 / R. 146.1)	Etat et usages du site	Situation foncière	Vocation proposée	Gestion proposée
24.6 - Vallées du Parfond de Gouët et La Ville-Rault	75 ha 55	Intérêt paysager et biologique Caractère typique des boisements de littoraux abrités	Zone boisée proche du rivage (b)	Boisement naturel Extension du caravannage sauvage		Conservation des boisements de feuillus Ouverture au public	Nécessité d'inventaire biologique préalable à tout aménagement
24.7 - Côtes des Rosaïres et de Tournemine	154 ha 09	Intérêt paysager et ponctuellement intérêt biologique (espèces végétales rares ou protégées : restes de cordon à Chou marin)	Dune (cordon de galets) landes côtières, falaises et abords (a) Zone boisée proche du rivage (b) Partie naturelle de site inscrit et classé (g)	Agriculture Boisement Parc Frange littorale très fréquentée	Propriété communale (pour partie)	Conservation paysagère et biologique	Éviter toute artificialisation supplémentaire du trait de côte Favoriser le maintien de l'activité agricole
24.8 - Estran Nord	278 ha 69 tout en DPM	Grand intérêt paysager et rôle écologique important à l'échelle de la Baie de Saint-Brieuc (nurseries littorale)	Estran (a) Frayères, nurseries (f)	Baignade Nautisme Pêche à pied Forte fréquentation	Domaine Public Maritime	Conservation paysagère Maintien des équilibres écologiques	

Etat des informations et réflexions sur les espaces littoraux remarquables de la commune de Plérin : vallées du Parfond de Gouët et la Ville-Rault, côtes des Rosaïres et de Tournemine, estran Nord (DIREN Bretagne, 1988)

Référence du document reproduit :

- Les espaces littoraux remarquables des Côtes d'Armor**

Dans "Les espaces littoraux remarquables des Côtes d'Armor"/ Rennes : DIREN Bretagne, 1998, p. 99. Tableau.
Collection particulière

IVR53_20082213244NUCB

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : DIREN Bretagne

(c) Direction régionale de l'Environnement

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation